

Point d'étape sur la mise en œuvre du projet de santé de la Gohelle

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé, Jean-Yves Grall, a réuni ce jeudi 4 septembre les représentants du centre hospitalier de Lens et de l'Association Hospitalière Nord Artois Cliniques (AHNAC). Il s'agit d'un point d'étape programmé sur la concrétisation du « projet de santé de la Gohelle ».

Cette rencontre a été l'occasion de signer la convention constitutive du Groupement de coopération sanitaire (GCS) qui portera ce projet.

Le « projet de la Gohelle » vise à renforcer l'offre de soins du territoire de la Gohelle par une répartition d'activités médicales qui doit permettre, au bénéfice des patients, d'améliorer les conditions et la qualité de prise en charge. Il s'agit aussi de contribuer à la promotion des deux établissements par une organisation claire et sécurisée de l'offre de soins territoriale*.

Ce point d'étape, tenu en présence des élus et des représentants du personnel, permet de constater que les objectifs fixés, conjointement par tous les acteurs, dans la feuille de route de juillet 2013 ont été tenus. Le projet médical de territoire a été élaboré ; cette nouvelle répartition des activités est portée dans le cadre d'un groupement de coopération sanitaire formalisé ce jour par le centre hospitalier de Lens et l'Association Hospitalière Nord Artois Cliniques (AHNAC), et approuvé par le directeur général de l'Agence régionale de santé. L'objet du Groupement de coopération sanitaire consiste en la mise en commun des moyens facilitant les interventions des professionnels médicaux et non médicaux exerçant dans les établissements membres. Il sera effectif à partir du 15 septembre, date à laquelle les premiers transferts d'activités débuteront.

Le projet ainsi engagé s'appuiera sur la reconstruction du centre hospitalier de Lens, dont la présentation est prévue en Comité interministériel de performance et de la modernisation de l'offre de soins (COPERMO) avant la fin de l'année. Il comporte aussi le soutien par l'ARS de la réalisation des adaptations nécessaires par un appui à la fois financier aux travaux et à l'accompagnement social.

Le projet de la Gohelle ainsi mis en œuvre dans sa première étape marque la volonté de tous les acteurs d'assurer pour le territoire de santé une offre de soins de qualité organisée en parcours de soins au plus proche de la population.

**Le projet de santé de la Gohelle aboutit à une nouvelle organisation de l'offre de soins sur les établissements du territoire :*

- *Le centre hospitalier de Lens : établissement regroupant, autour du plateau technologique, les activités de médecines spécialisées, de chirurgie, un pôle mère enfant de niveau 3 et doté d'un service d'urgences, d'une réanimation et d'une surveillance continue.*
- *La polyclinique de Riaumont : un pôle d'excellence gériatrique avec court séjour, des soins de suite et de réadaptation, de longue durée, des « urgences gériatriques », un service de surveillance continue et des consultations spécialisées.*